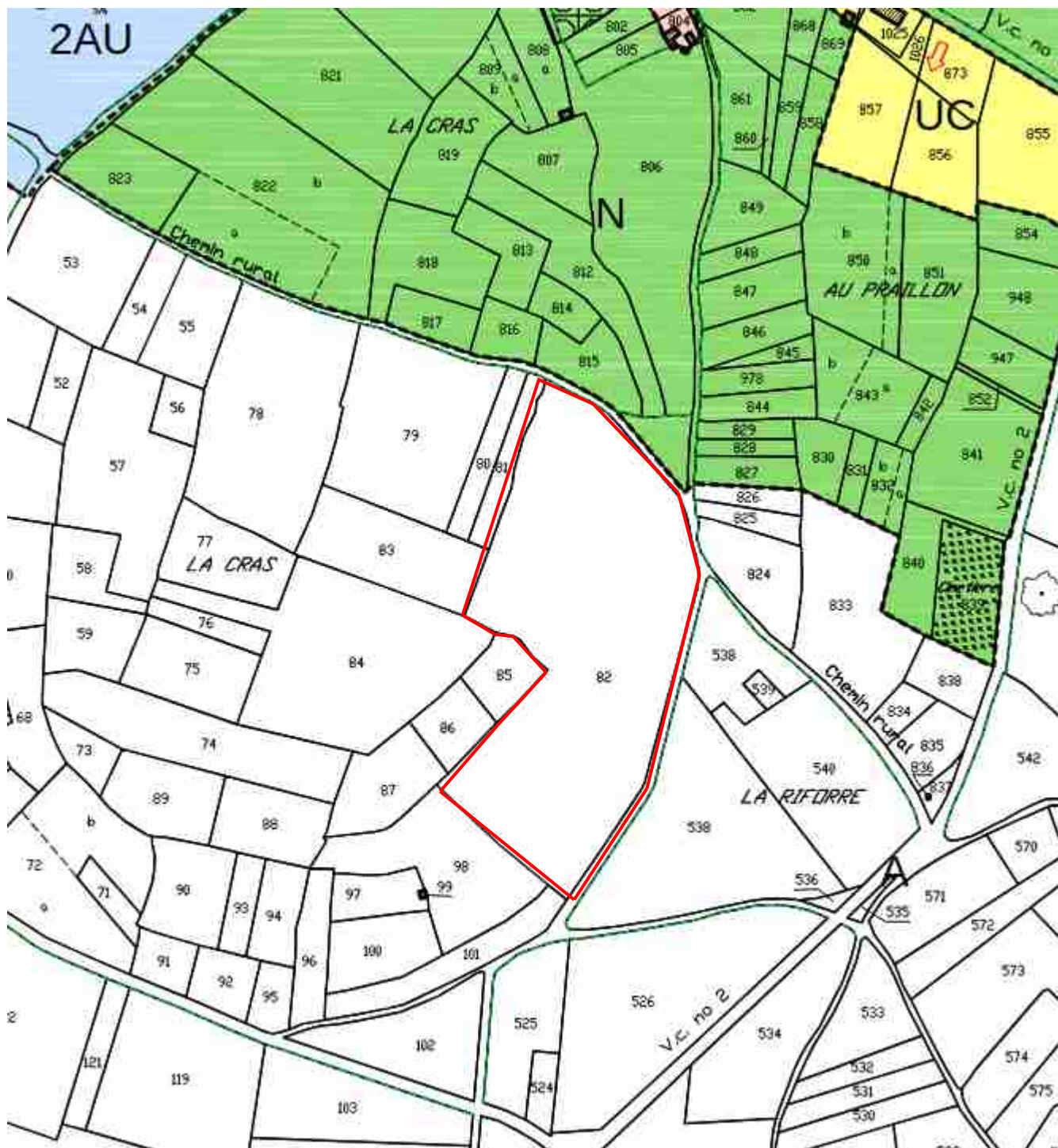


La parcelle D82, entourée en rouge, est éloignée de plus de 200 m des habitations et des exploitations agricoles.
Sa partie aval, non incluse dans la surface du projet est entièrement boisée (vert sombre).
La parcelle D82 est entourée de prairies (vert clair)



La parcelle D82 est située en zone agricole, comme l'ensemble des parcelles situées au Sud du chemin d'exploitation agricole qui la relie au Matras, à l'Ouest. Au Nord, toutes les parcelles sont en zone naturelle.



La parcelle D82 est située près du sommet de la colline. Les points d'eau les plus proches sont une source, située dans le bourg, à 330 m et un cours d'eau temporaire qui se forme à partir de la rue des Lavoires. Au Sud, aucun point d'eau à moins de 800 m.

